



Spécialiste de la gestion, l'école universitaire de management de Pau-Bayonne prépare ses étudiants (Licence professionnelle, Master, Doctorat) à intégrer des postes de cadres dans les divers domaines du management : administration des entreprises, contrôle, comptabilité, audit et finance, mais aussi management international, management de la santé et des collectivités locales et gestion des systèmes d'informations.

Situé au coeur d'une région agréable et dynamique, les étudiants de l'IAE évoluent dans un environnement national et international grâce aux nombreux partenariats en France et à l'étranger.



RENSEIGNEMENTS / CONTACTS

CONTACTS

Responsable Pédagogique

Remy CHEVALLIER
05 59 40 80 68
remy.chevallier@univ-pau.fr

Secrétariat de la formation

Nathalie DAVIOT
05 59 40 81 23
nathalie.daviot@univ-pau.fr

Formation continue

Marie-Pascale AUDINOT
05 59 40 79 31
marie-pascale.audinot@univ-pau.fr

FINANCEMENT

Possibilité de prise en charge par les OPCA pour tout salarié d'entreprise ou de cabinet dans le cadre du DIF, du plan de formation ou de la période de professionnalisation.

PARTENARIAT

Les membres de l'Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires bénéficient d'une réduction de 150 € sur le prix de la formation DEC, lorsqu'ils prennent en charge personnellement le coût de la formation.

IAE PAU-BAYONNE

CAMPUS DE PAU
Domaine Universitaire
Avenue du Doyen Poplawski
B.P. 575 – 64012 Pau Cedex

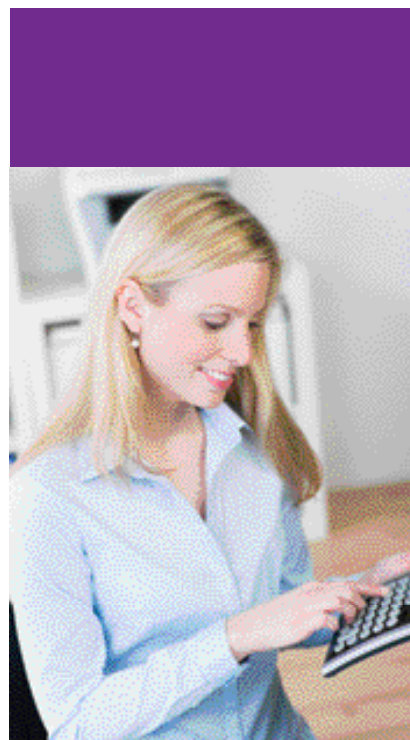
Tél. : 05.59.40.81.00
formations.iae@univ-pau.fr

CAMPUS DE BAYONNE
Campus de la Nive
8 Allées des Platanes
64100 Bayonne

Tél. : 05.59.40.81.10
formations.iae@univ-pau.fr



Préparation à L'EXPERTISE COMPTABLE



DEC Diplôme d'Expertise Comptable

en partenariat avec
l'Ordre des Experts
Comptables d'Aquitaine



**L'IAE Pau-Bayonne,
Ecole Universitaire de Management,
vous propose une préparation au DEC.**

Le diplôme d'Expertise Comptable permet d'exercer le métier d'expert-comptable et de commissaire aux comptes en cabinet ou d'exercer des fonctions d'encadrement dans les domaines comptables et financiers (entreprises, associations, établissements de crédit, etc.).



DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE (DEC)



Objectifs de la formation :

Cette formation permet aux candidats accomplissant ou ayant accompli leur stage d'expertise comptable de préparer le dernier diplôme d'Etat le plus élevé en comptabilité (DEC) permettant d'exercer le métier d'expert comptable.

Conditions d'Admission :

- Être titulaire du DSCG
- Accomplir ou avoir accompli le stage d'expertise comptable

Coût : 1800 €

Ce prix inclus :

- La formation
- Les supports de formation
- Les pauses café
- Le déjeuner chaque jour de formation

Calendrier :

- 6 journées de formation
- **Septembre 2017**

Horaires :

- 9h - 12h30*
- 14h - 17h30

* Le déjeuner sera prévu chaque journée complète de formation en semaine.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 journée 7 septembre 2017 (journée) : réglementation professionnelle et déontologie du commissaire aux comptes de l'épreuve écrite n°1 (Marie Caussimont)

1/2 journée 8 septembre 2017 (matin) : présentation et méthodologie de l'épreuve écrite n°2 (David Carassus)

1/2 journée 8 septembre 2017 (après-midi) : méthodologie d'audit de l'épreuve écrite n°2 (David Carassus)

1/2 journée 15 septembre 2017 (après-midi) : révision des connaissances - mini cas de l'épreuve écrite n°2 (E. Larrieu-Manan)

1/2 journée 21 septembre (après-midi) : révision des connaissances et droit des sociétés (Marie Caussimont)

1 journée 22 septembre 2017 (journée) : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable (E. Larrieu-Manan)

1 journée 28 septembre 2017 (journée) : révision des connaissances - mini cas de l'épreuve écrite n°2 (E. Larrieu-Manan)

1 journée 29 septembre 2017 (journée) : révision des connaissances - mini cas de l'épreuve écrite n°2 (E. Larrieu-Manan)



PRÉPARATION AU DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE (DEC)

Épreuve écrite n°1

• Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

L'épreuve écrite n°1 sur la réglementation professionnelle et la déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes se déroule sous forme de questions réparties entre l'expertise comptable et le commissaire aux comptes.

Objectifs

- Se préparer à l'épreuve, sous l'angle « CAC » et « expertise comptable »
- S'entraîner à répondre aux questions
- Réviser ses connaissances sur la réglementation et la déontologie de l'expert-comptable et du « CAC »

Contenu

- Exercice de la profession
- Éthique, déontologie et réglementation
- Contrôle de qualité
- Responsabilité
- Questions à résoudre

Pédagogie

- Étude de cas
- Échange d'expériences
- QCM de validation

Épreuve écrite n°2

• Révision légale et contractuelle des comptes

L'épreuve écrite n°2 de révision légale et contractuelle des comptes se déroule sous forme d'un cas pratique abordant différents aspects d'une mission de révision légale et contractuelle des comptes. Ce séminaire fait le point sur la manière d'aborder le sujet, de traiter les questions et d'y répondre.

Objectifs

- Se préparer à l'épreuve écrite n°2 du DEC : Audit, et Droit des sociétés
- Comprendre la méthodologie de résolution du cas pratique

Contenu

- Apprendre à lire un cas pratique, à trouver les solutions et à rédiger les réponses
- S'entraîner à rechercher dans sa documentation
- Savoir organiser son temps

Pédagogie

- Étude de cas
- Analyse de documentation
- Discussion / Débat